

# Guide d'orientation pour les acteurs de la société civile et les communautés dans les processus du 8ème cycle de subvention du Fonds mondial (GC8)



Préparation au cycle de subvention 2026-2028 du Fonds mondial en Afrique francophone (GC8)



Mars 2026

## Table des matières

.....	1
<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>LE DISPOSITIF D'APPUI A LA SOCIETE CIVILE DANS LES PROCESSUS DU FONDS MONDIAL (DASC FM)</b> .....	5
<b>APERCU DU GUIDE D'ORIENTATION</b> .....	5
<b>LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU FONDS MONDIAL SUR LE 8ème CYCLE DE SUBVENTION</b> .....	6
<b>LES ORIENTATIONS TECHNIQUES DU FONDS MONDIAL SUR LE 8ème CYCLE DE SUBVENTION</b> .....	6
<b>LE CALENDRIER DU 8ème CYCLE DE SUBVENTION DU FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL</b> .....	7
<b>LE PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL</b> .....	7
<b>LES ELEMENTS IMPORTANTS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL</b> .....	8
<b>LES FENETRES DE SOUMISSION 2026 DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL</b> .....	8
<b>LES CONTENUS DES LETTRES D'ALLOCATIONS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL</b> .....	9
<b>LES ORIENTATIONS SUR LES DIALOGUES PAYS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL</b> .....	9
<b>LES ORIENTATIONS SUR LE FINANCEMENT DURABLE DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL</b> .....	10
<b>QUE SIGNIFIE "LA SOCIETE CIVILE ET LES COMMUNAUTES" ?</b> .....	10
<b>QUEL EST LE FONDEMENT DE L'ENGAGEMENT DE LA SOCIETE CIVILE ?</b> .....	10
<b>QUEL EST LE SENS DE NOTRE ENGAGEMENT ?</b> .....	11
<b>COMMENT ORGANISER NOTRE ENGAGEMENT ?</b> .....	11
<b>COMMENT AGIR AVANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT</b> .....	13
<b>COMMENT AGIR PENDANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT ?</b> .....	13
<b>COMMENT AGIR PENDANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA SUBVENTION (GRANT MAKING) ?</b> .....	14
<b>COMMENT AGIR APRES LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT</b> .....	16
<b>CE QU'IL FAUT EVITER DANS NOTRE ENGAGEMENT</b> .....	17

<b>LE SUIVI DIRIGÉ PAR LA COMMUNAUTÉ (CLM) : RESUME .....</b>	<b>17</b>
<b>LE SUIVI DIRIGÉ PAR LA COMMUNAUTÉ (CLM) : POURQUOI LE CLM EST-IL SI IMPORTANT POUR LES SUBVENTIONS FM ? .....</b>	<b>18</b>

## INTRODUCTION

Selon le Fonds mondial, l'écosystème de la santé mondiale fait face à des contraintes importantes en matière de financement externe de la santé. Le partenariat du Fonds mondial devra alors travailler différemment pour accélérer les progrès, mobiliser des financements nationaux supplémentaires pour la santé et veiller à ce que l'accent soit mis sur des approches durables pour la mise en œuvre des interventions sanitaires.

Par conséquent, le Fonds mondial adapte son approche pour le cycle de subvention 8 (CS8) afin de catalyser l'impact le plus marqué possible en fonction du contexte des pays, tout en **renforçant la pérennisation et les transitions efficaces vers l'affranchissement du financement externe.**

Comme à l'accoutumé, le Fonds mondial vient de notifier, courant mars 2026, aux pays bénéficiaires de ses subventions, les enveloppes allouées à la riposte au VIH/Sida, à la tuberculose, au paludisme et au renforcement des systèmes résilients et pérennes pour la santé.

Ainsi, plusieurs pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre viennent de recevoir leur lettre d'allocation et se préparent à la formulation des demandes de financement pour leurs programmes en fonction des fenêtres de soumission. La Société Civile joue un rôle important dans le cadre de ce processus.

Une société civile efficace et engagée peut contribuer au succès des programmes de santé dans tous les pays. Cependant, on constate que par le passé, les organisations de la société civile rencontrent très souvent des difficultés diverses pour assurer efficacement leur pleine participation, pourtant fondamentale dans les processus du Fonds Mondial.

Pour soutenir les processus en cours, le RAME à travers le Hub d'Apprentissage Régional Afrique Francophone du Fonds mondial (HRF), se propose de soutenir la société civile et les réseaux de population-clés en Afrique francophone qui s'engagent dans le processus du Fonds Mondial grâce au **Dispositif d'Appui à la Société Civile dans les processus du Fonds mondial (DASC FM).**

Le soutien du RAME porte spécifiquement sur les thématiques du renforcement communautaire, les droits humains, et le genre.

Le Fonds mondial estime qu'il est indispensable de promouvoir et de protéger les droits humains et l'égalité du genre pour mettre fin plus rapidement aux formes épidémiques de l'infection à VIH, de la tuberculose et du paludisme.

## LE DISPOSITIF D'APPUI A LA SOCIETE CIVILE DANS LES PROCESSUS DU FONDS MONDIAL (DASC FM)

Ce dispositif vise spécifiquement à :

1. Accompagner les acteurs de la société civile dans l'élaboration des demandes d'assistance technique pour renforcer leur implication dans les processus du Fonds mondial ;
2. Assurer un accompagnement à distance pour le renforcement des cadres de coordination des acteurs de la société civile engagés dans les processus du Fonds mondial dans les pays ;
3. Mettre à la disposition de la société civile et des organisations de populations clés, des informations à jour, des évidences et des bonnes pratiques en matière de prise en compte des droits humains, du genre et du renforcement des systèmes communautaires ;
4. Assurer la veille sur les cas de non prise en compte des opinions et des besoins de la société civile et des populations clés ;
5. Documenter et diffuser les leçons apprises et expériences concernant la participation de la société civile et des population-clés dans les efforts d'élaboration de propositions de financement.

A travers le DASC, le RAME a élaboré ce guide pour soutenir les acteurs de la SC pour une participation efficace et efficiente au niveau pays dans le cadre de l'élaboration des demandes de financement pour le 8<sup>ème</sup> cycle de subvention du Fonds mondial.

### APERCU DU GUIDE D'ORIENTATION

Le Fonds mondial a toujours accordé une place importante à la société civile, que cela soit dans sa gouvernance, dans l'élaboration des demandes de subventions, que dans la mise en œuvre des programmes qu'il finance.

Le Fonds mondial demande aux ICN de démontrer que les populations-clés ont été consultées et qu'elles ont formellement approuvé les demandes de financement.

Ce guide servira de support d'orientation des acteurs de la société civile et des réseaux des populations clés dans les pays de l'Afrique francophone.

Il offre quelques astuces et recommandations aux militants associatifs et membres de réseaux de population-clés qui veulent s'impliquer dans la période actuelle (2026-2028). Ils trouveront dans ce guide :

1. Des données sur les processus du Fonds Mondial en cours,
2. Des conseils sur la conduite à tenir lors du grant-making,
3. Des outils techniques essentiels et ressources utiles.

Le guide se base sur les leçons apprises et expériences récentes d'implication de la société civile ainsi que sur les nouvelles directives du Fonds Mondial et des réseaux internationaux de population-clés et personnes affectées par les trois maladies.

## LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU FONDS MONDIAL SUR LE 8ème CYCLE DE SUBVENTION

Dans le cadre du 8ème cycle de Financement, le Fonds mondial a adopté les orientations stratégiques comme suit :

1. **Continuer à prioriser** les allocations du Fonds mondial pour les pays aux revenus les plus faibles et les plus lourdement touchés par les maladies, où la charge de morbidité affecte gravement les progrès mondiaux et où les ressources nationales sont très limitées ;
2. **Définir des modalités de transition spécifiques** au cycle de subvention, en se concentrant intentionnellement sur le soutien aux approches durables de la prestation de services des programmes et en fournissant un calendrier de transition pour un sous-ensemble de pays, permettant un financement prévisible ;
3. **Optimiser l'utilisation de tous les fonds disponibles** grâce à une priorisation rigoureuse des programmes, à l'orientation des marchés, à l'intégration et au financement des systèmes communautaires ;
4. **Utiliser les investissements catalytiques** pour encourager les changements et les réformes nécessaires à la réalisation de ces réorientations stratégiques.

Pour mettre en œuvre ces réorientations, le Fonds mondial adopte une approche différenciée pour soutenir les pays et les communautés, en fonction de la charge de morbidité et de la capacité économique des pays.

Les outils du cycle de vie de la subvention du CS8 et le soutien ont été adaptés pour faciliter ces réorientations stratégiques. (*Conf. Site Fonds mondial*)

## LES ORIENTATIONS TECHNIQUES DU FONDS MONDIAL SUR LE 8ème CYCLE DE SUBVENTION

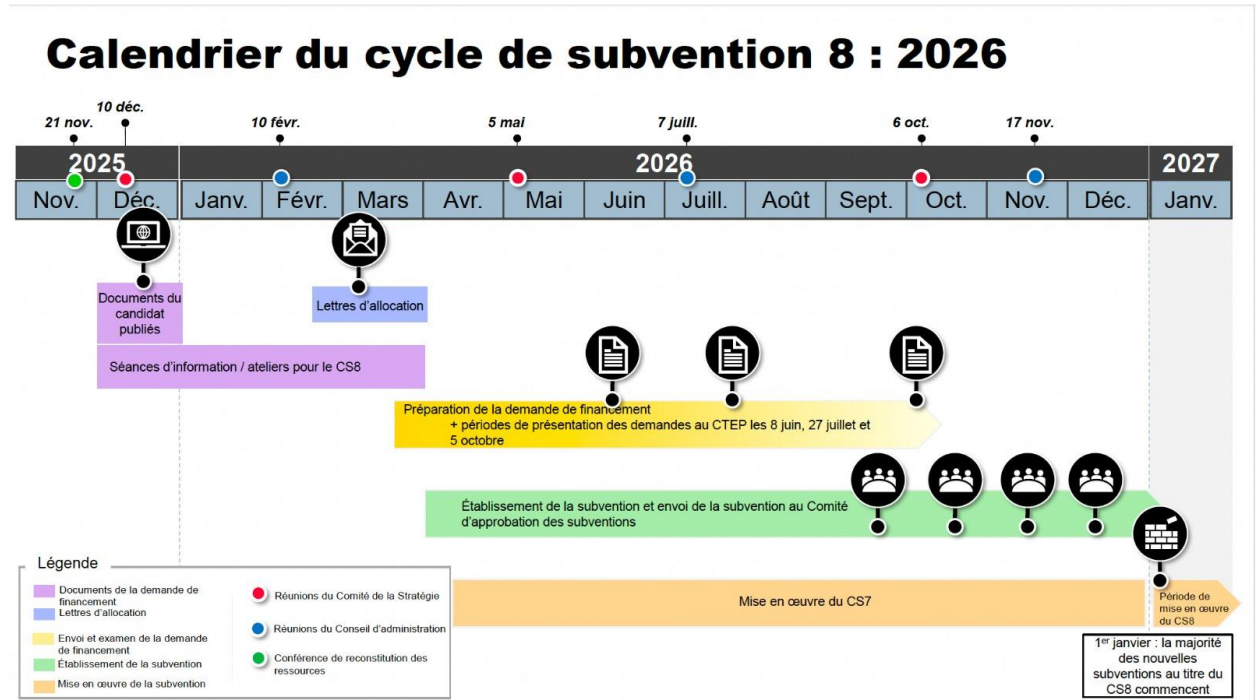
Les activités liées aux subventions du Fonds mondial doivent respecter les orientations techniques normatives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et des partenaires concernés. Dans cette optique, le Fonds mondial conçoit des ressources clés afin d'orienter les investissements. Il s'agit notamment de notes d'information, de notes d'information techniques et de mises à jour qui recommandent des interventions prioritaires et encouragent des investissements stratégiques afin d'obtenir un impact en adéquation avec la Stratégie du Fonds mondial pour la période 2023-2028.

C'est pourquoi le Fonds mondial encourage les pays à identifier **les priorités de l'intégration des services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme dans les soins de santé primaire et sur tous les piliers des systèmes de santé et communautaires.**

Les aspects touchant **les communautés, les droits humains et le genre doivent être planifiés de manière holistique**, et les investissements spécifiques doivent conduire directement à un accès équitable aux services. (*Conf. <https://resources.theglobalfund.org/fr/technical-guidance/>*).

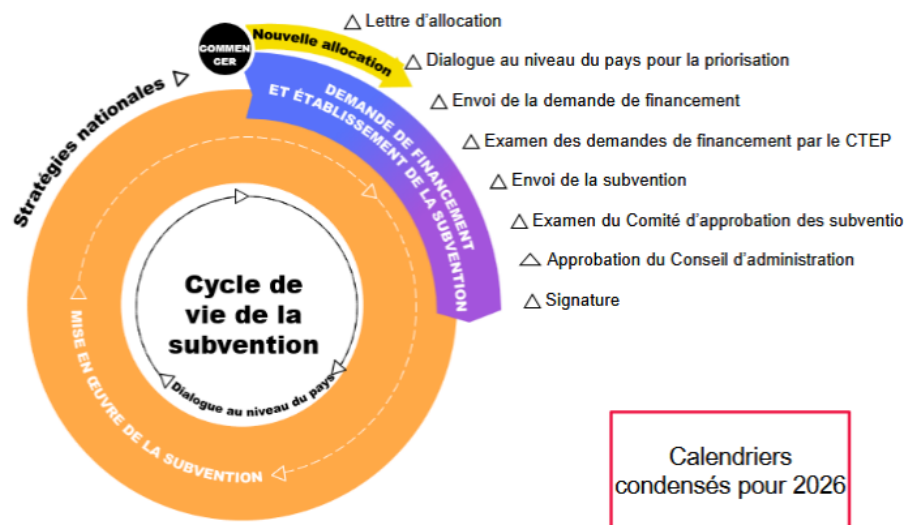
Deux autres domaines nécessitant une attention particulière sont **la gestion des médicaments essentiels**, toutes sources confondues (y compris les achats non subventionnés), et **le soutien à l'introduction et à la mise à l'échelle des innovations**.

## LE CALENDRIER DU 8ème CYCLE DE SUBVENTION DU FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL



Source : Séance d'information organisée par le FM en date du 15 décembre 2025

## LE PRINCIPE FONDAMENTAL DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL



Source : Séance d'information organisée par le FM en date du 15 décembre 2025

## LES ELEMENTS IMPORTANTS A PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

### Éléments importants à prendre en compte : les discussions doivent commencer dès maintenant



**Accélérer l'intégration** : Pour maximiser l'impact et l'efficacité, les services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et les fonctions des SRPS doivent être intégrés au système de soins de santé primaires. Commencer les discussions dès maintenant : cela prendra du temps.



**Évaluer l'utilisation catalytique et la pérennisation des investissements du Fonds mondial** : Les ICN peuvent examiner comment les sources de financement nationales couvriront progressivement i) l'ensemble ou la plupart des traitements de première intention pour le VIH, la tuberculose et le paludisme, ii) les coûts de diagnostic et de prestation de services, et iii) la manière dont les investissements du Fonds mondial peuvent être plus catalytiques (y compris pour les systèmes de santé et communautaires) et peuvent **entrer en synergie avec d'autres sources de financement et accords internationaux**.



**Simplifier les accords de mise en œuvre** : Les ICN sont invitées à réfléchir à la manière de simplifier les accords de mise en œuvre en tenant compte de l'optimisation des ressources. Cela peut en outre raccourcir le temps nécessaire à l'établissement de la subvention.

**Sélection précoce des RP** : Dans tous les cas, les ICN doivent envisager une confirmation précoce des RP, ce qui permettrait d'entamer les principales activités d'établissement de la subvention pendant la préparation de la demande de financement.

LE FONDS MONDIAL

Source : Séance d'information organisée par le FM en date du 15 décembre 2025

## LES FENETRES DE SOUMISSION 2026 DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

Sur la base de la stratégie du Nouveau Cycle de Financement, un cycle de subvention a été lancé, avec une approche différenciée pour chaque pays selon trois (3) modes : la reconduction des programmes, l'examen spécifique/sur mesure et la revue complète. Selon le mode adopté par le pays, il y a trois (3) fenêtres de soumission en 2026 :

Période de présentation des demandes	Date limite de dépôt du candidat	Réunion du CTEP
Fenêtre 1	8 juin 2026	Juillet 2026
Fenêtre 2	27 Juillet 2026	Septembre 2026
Fenêtre 3	5 octobre 2026	Novembre 2026

NB : D'autres périodes seront prévues en 2027.

## LES CONTENUS DES LETTRES D'ALLOCATIONS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

Les lettres d'allocations envoyées aux pays recevant une allocation comprennent des messages personnalisés comme suit :

1. Somme allouée + période d'utilisation de l'allocation
2. Démarche de candidature
3. Exigences de cofinancement
4. Objectifs de l'allocation + domaines d'investissement prioritaires
5. Investissements catalytiques (si applicables)
6. Modalités et calendrier de transition

## LES ORIENTATIONS SUR LES DIALOGUES PAYS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

### Planifier le dialogue au niveau du pays et y participer

Produits :



Analyser les lacunes programmatiques



S'aligner sur l'établissement des priorités pour la demande de financement

Attentes :



Adaptation au contexte du pays et à l'ampleur des changements nécessaires



Nécessité de s'éloigner des priorités spécifiques aux maladies et de s'orienter vers une priorisation holistique de l'allocation



Prise en compte de la lettre d'allocation



Nécessité d'axer le dialogue sur l'impact le plus marqué et l'optimisation des ressources



**Inclusivité** pour répondre aux critères d'admissibilité des instances de coordination nationale (ICN)

LE FONDS MONDIAL

Source : Séance d'information organisée par le FM en date du 15 décembre 2025

## LES ORIENTATIONS SUR LE FINANCEMENT DURABLE DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU 8ème CYCLE DE FINANCEMENT DU FONDS MONDIAL

### Financement durable de la santé

Formation dédiée en janvier



Le cofinancement est essentiel pour soutenir un financement national durable et aider les candidats à se préparer pour une transition efficace.



La nouvelle politique sur le cofinancement au CS8 cible : <sup>(8)</sup>

- Augmentation progressive des dépenses globales de santé (uniquement pour les pays à faible revenu et les pays à revenu faible ou intermédiaire)
- Augmentation du financement de la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme (tous les pays)
- **Augmentation progressive du financement des interventions clés par les pays pour les faire assumer davantage les priorités clés (tous les pays)**



Il est essentiel de commencer à discuter des engagements concrets de cofinancement lors du dialogue au niveau du pays

LE FONDS MONDIAL

## QUE SIGNIFIE "LA SOCIETE CIVILE ET LES COMMUNAUTES" ?

Ces acteurs importants dans les processus du Fonds mondial désigne un ensemble d'acteurs dont les contours ne sont pas toujours formellement définis.

Ils sont surtout caractérisés par leur relative indépendance vis-à-vis du secteur public, leur proximité et/ou leur identité communautaire. On peut en retenir trois (3) grands ensembles :

1. Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) formelles qui sont constituées généralement sur une base thématique et qui sont très proches des communautés qu'elles défendent, à qui elles délivrent des services ou à qui elles apportent des appuis pour leur mobilisation et leur autonomisation ;
2. Les Organisations à Base Communautaire (OBC) formelles ou informelles dont la principale caractéristique est le fait qu'elles regroupent des personnes ayant en commun une thématique, une localisation géographique ou un genre spécifique.
3. Les individus ayant à des degrés divers des attributions, des pouvoirs, de la légitimité pour parler et agir dans des domaines spécifiques des communautés au sein desquelles ils vivent.

## QUEL EST LE FONDEMENT DE L'ENGAGEMENT DE LA SOCIETE CIVILE ?

Il existe de plus en plus d'efforts pour faire en sorte que nos pays financent d'avantage les réponses nationales contre le paludisme, la tuberculose et le VIH, et que les citoyens aient de plus en plus leur mot à dire sur les projets financés.

## QUEL EST LE SENS DE NOTRE ENGAGEMENT ?

Nous devons comprendre pourquoi l'engagement de la société civile et des communautés est capital dans les programmes de santé en général, et ceux financés par le Fonds mondial en particulier. Sans que cela ne soit exhaustif, il vise les objectifs suivants :

1. S'assurer que les besoins spécifiques des groupes les plus exposés, les plus vulnérables et celles qui n'ont pas accès aux sphères de décision sont pris en compte ;
2. Veiller à ce que des interventions adaptées aux spécificités des groupes les plus exposés, les plus vulnérables et celles qui n'ont pas accès aux sphères de décision soient planifiées ;
3. S'assurer que la budgétisation soit prioritairement orientée vers la satisfaction des besoins des groupes les plus exposés, les plus vulnérables et celles qui n'ont pas accès aux sphères de décision ;
4. S'assurer que les ressources allouées atteignent les populations ciblées à travers des interventions adaptées à leurs spécificités ;
5. Veiller au transfert de connaissances et de compétences afin de rendre les communautés plus autonomes dans la défense de leurs droits, l'identification de leurs besoins, la planification et la mise en œuvre des interventions, ainsi que le suivi de la disponibilité, de la qualité et de l'accès des services auxquels elles ont droit.

## COMMENT ORGANISER NOTRE ENGAGEMENT ?

La cartographie sur les dynamiques communautaires dans les processus du Fonds mondial, réalisée par le HRF dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre<sup>1</sup> en 2017, a montré que les organisations de la société civile et les représentants des communautés sont souvent impliqués à la phase d'élaboration des demandes, mais ils ont une très faible influence sur les documents finis.

Une des raisons qui explique cela est le manque de cohésion et de coordination pour avoir un maximum d'influence. Une autre cartographie conduite en 2019 a encore confirmé cet état de fait.

Les bonnes pratiques recensées en matière de mobilisation de la société civile pour participer au processus d'élaboration d'une demande de financement sont :

### **1. Demander une assistance technique pour un accompagnement de la société civile**

Une expertise sur les domaines d'intérêt et des stratégies de mobilisation de la société civile a été très souvent utile pour faciliter l'organisation des acteurs de la société civile et renforcer leurs capacités d'influence sur les documents de subventions. Des fournisseurs d'assistance technique sont disponibles pour apporter de telles expertises : TSM ONUSIDA ; [BACK UP Santé GIZ](#) ; [L'Initiative](#).

---

1 Pour contribuer au renforcement de l'implication de la société civile dans les processus du nouveau modèle de financement du fonds mondial, la PRF du Fonds mondial qu'abrite le RAME a réalisé cette cartographie. Pour de plus amples informations, cliquez sur <https://drive.google.com/file/d/0B43z9Bywcl5FYXVWMUVkd3VGU2s/view?usp=sharing>

Il est toutefois utile de veiller à ce que la même personne assure l'assistance technique pendant tout le processus pour s'assurer que les acquis sont renforcés, que les points faibles sont améliorés et que les aspects critiques sont maîtrisés au mieux.

## **2. Mettre en place une « Task Force » regroupant les différentes sensibilités, notamment les associations de personnes vivant avec la maladie et les populations clés**

Le concept de « Task force » indique globalement la notion de comité de coordination et de suivi de l'implication de la société civile et des communautés dans le processus d'élaboration. Il doit regrouper les différentes sensibilités de la société civile engagée dans le processus dans un esprit de large consensus. Son but est de servir d'interface entre les Instances de Coordination Nationale (ICN), ainsi que des groupes de rédaction avec les acteurs de la société civile. Dans cette visée, il coordonne la définition des priorités et des interventions en faveur de la société civile ainsi que des groupes vulnérables, et veille à une responsabilisation accrue de la société civile dans les stratégies de mise en œuvre. La « Task Force » devrait s'impliquer également dans les démarches de mise en conformité des ICN, ainsi que le plaidoyer pour le cofinancement à la hauteur de seuils fixés par le Fonds.

## **3. Identifier des experts communautaires pour participer à l'élaboration et la relecture des demandes**

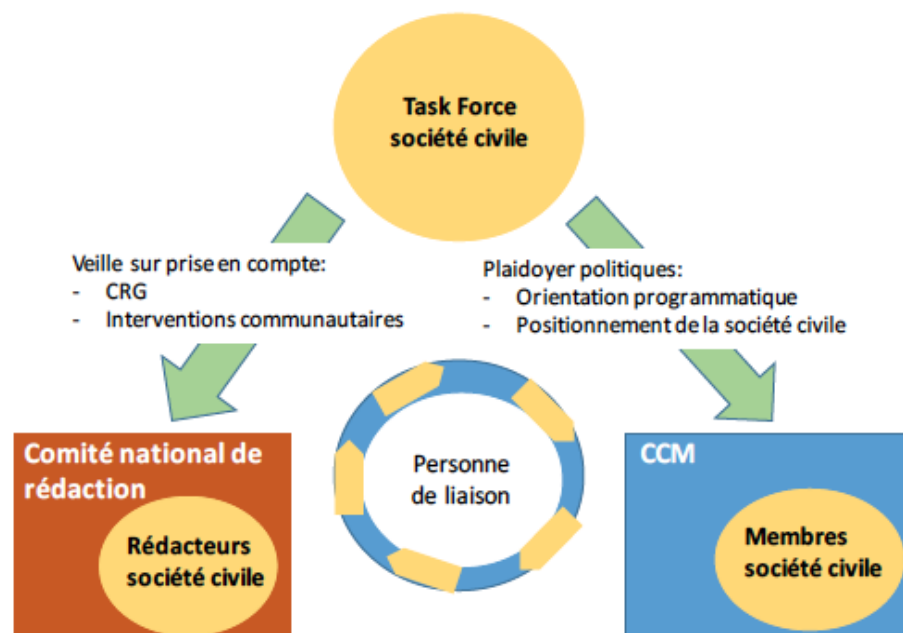
Le constat est fait par la cartographie des dynamiques communautaires dans les processus du Fonds mondial qui a eu lieu en 2017 ainsi qu'en 2019 que la société civile et les communautés sont assez représentées dans les instances et groupes de rédaction, mais leur influence demeure très faible. Cela s'expliquerait entre autres par le fait que les représentants de la société civile dans les groupes de rédaction ne sont pas toujours désignés sur la base de leurs profils ou de leurs compétences. Il convient dans ce cas que la société civile identifie des experts communautaires maîtrisant bien les thématiques d'intérêts et ayant de bonnes capacités de rédaction et de négociation. Ces experts peuvent être pris en charge par le budget du CCM ou par d'autres ressources complémentaires mobiliser par la société civile.

## **4. Tenir des réunions de concertation entre les rédacteurs société civile et les membres du CCM pour définir les besoins des groupes spécifiques, et veiller à la prise en compte des droits humains et du genre, ainsi que le renforcement des systèmes communautaires**

Sous la direction de la « Task Force », des rencontres de concertations spécifiques doivent se dérouler :

5. Avec les représentants de la société civile avant et après les assemblées générales de l'ICN pour définir les points à défendre et rendre compte à la base ;
6. Avec les représentants de la société civile dans les groupes de rédaction pour disséminer les orientations de base et apprécier la prise en compte des priorités.

Le schéma qui suit résume l'interaction qui doit exister entre les acteurs communautaires et les autres parties prenantes du processus d'élaboration.



## COMMENT AGIR AVANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT

1. Encourager la participation des acteurs de la société civile à l'élaboration des plans stratégiques nationaux.
2. Chaque programme prioritaire au niveau de nos pays doit avoir un plan stratégique national élaboré sur la base d'un quinquennat.
3. Demandes de financement fondées sur des plans stratégiques nationaux solides : la société civile et les populations clés ont une occasion unique de faire entendre leurs voix, dans la mesure où leur participation significative à l'élaboration ou à l'examen des plans stratégiques nationaux est justement l'un des principaux critères de solidité de ces plans.
4. Le but, à terme, est de voir le processus d'élaboration des plans stratégiques nationaux devenir de plus en plus inclusif.

## COMMENT AGIR PENDANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT ?

C'est au cours de la phase d'élaboration de la demande de financement que se définissent les grandes priorités et les stratégies d'intervention de la subvention en référence aux plans stratégiques nationaux.

Avant son démarrage effectif, les acteurs de la société civile doivent faire une évaluation des besoins des populations les plus vulnérables, les exposées ou isolées, ainsi que des stratégies et moyens nécessaires pour les atteindre. Cette évaluation pourrait être faite par une assistance technique qui permettra d'avoir un document national de référence fiable. Ce document devra être joint à la demande de financement dans l'envoi au Fonds mondial.

Les résultats de ces besoins doivent être exploités pendant le dialogue pays pour l'adoption des priorités et au sein des groupes de rédaction pour la définition des stratégies les plus porteuses.

Les représentants de la société civile au CCM et dans les groupes de rédaction doivent être sensibilisés sur ces priorités et stratégies afin de pouvoir les défendre dans les instances. Une évaluation continue de la Task Force doit être faite en maintenant une communication avec les différentes parties de la société civile et des autres secteurs. Le tableau suivant retrace les différentes étapes de l'élaboration de la demande et donne des orientations sur les rôles des acteurs de la société civile et des communautés :

Activités de l'élaboration de la demande	Rôle de la société civile
Dialogue nationale sur les priorités	La société civile évalue en amont les besoins des groupes prioritaires et des moyens de les atteindre. Elle doit veiller à leur participation au dialogue, à leur accès aux discussions et à ce que leurs voix soient considérées
Rédaction de la demande	La société civile doit veiller à ce que des personnes ayant de bonnes expertises les représentent. Ces personnes doivent veiller à la prise en compte des besoins des groupes prioritaires et des meilleurs moyens de les atteindre. Une interaction/dialogue doit être entretenu par la Taskforce entre les représentants de la société civile et les autres acteurs pour influencer la prise en compte des besoins des groupes prioritaires.
Adoption de la demande par le CCM	La société civile doit avoir un document de position décrivant les points forts et les points à améliorer de la demande de subvention. Elle doit préparer les arguments nécessaires pour convaincre sur la nécessité de corriger la demande en prenant en compte ses aspirations.

## COMMENT AGIR PENDANT LA PHASE D'ELABORATION DE LA SUBVENTION (GRANT MAKING) ?

Après soumission à la date prévue, la demande de financement est examinée par un comité technique (TRP) qui émet des recommandations et commentaires. Une fois la demande approuvée, le pays candidat passe au stade de « grant making » qui est donc une dernière phase importante de finalisation de la demande de financement. A ce stade les priorités d'interventions sont déjà définies, et le travail consiste à définir les budgets, le plan de travail et les objectifs. Le choix des agences de mise en œuvre doit également être effectué à cette étape, en conjonction avec le Secrétariat du Fonds Mondial. Très souvent, les acquis de la société civile et des communautés obtenus dans la phase précédente sont souvent remis en cause lors de cette phase. Elle requiert une attention et une vigilance particulière de la société civile pour maintenir et renforcer les acquis.

Le tableau suivant retrace les différentes étapes du grant-making et donne des orientations sur les rôles des acteurs de la société civile et des communautés :

**Tableau 1 Etapes importantes du grant-making et rôle de la société civile et des communautés**

Activités du Grant-making	Rôle des communautés et Société Civile
<p>Elaboration du Plan de Mise en Œuvre décrivant les acteurs de la mise en œuvre de la subvention (PRs, SRs ) leurs rôles, responsabilités et niveaux de financements dévolus à chacun. Document de référence : Implementation arrangement guidelines</p>	<p>Il est important que les OSC examinent le document en détail pour s’assurer que le schéma de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- est efficient (mutualisation des coûts)</li> <li>- permettra une fluidité dans le déroulement des activités pour toucher les groupes les plus isolés</li> <li>- responsabilise suffisamment la société civile en lui donnant les moyens nécessaires.</li> </ul>
<p>Mener une <b>évaluation des capacités</b> en vue de déterminer si le PR choisi possède les standards minimums pour gérer la subvention, notamment en suivi-évaluation, gestion financière, gestion de la chaîne d’approvisionnement, et gestion des SRs. Document de référence: <a href="https://www.theglobalfund.org/en/lfa/guidelines-tools/access-to-funding/">https://www.theglobalfund.org/en/lfa/guidelines-tools/access-to-funding/</a></p>	<p>Les OSC peuvent revoir l’outil d’évaluation des capacités pour s’assurer que l’évaluation est correcte et reflète les intentions de la demande de financement.</p> <p>Si le candidat PR a déjà rempli cette fonction, la société civile doit disposer d’une liste des insuffisances constatées dans la mise en œuvre de la subvention précédente pour obtenir des garanties qu’elles seront corrigées dans la mise en œuvre de celle à venir.</p>
<p>Finaliser des détails du <b>budget et plan de travail</b> ainsi que la liste des intrants et produits consommables médicaux et diagnostiques. Le <b>plan de travail</b> contient les étapes essentielles de la mise en œuvre, les actions pour remédier aux déficits de capacités et risques identifiés. Le budget contient le détail des coûts pour tous les projets et activités.</p>	<p>Les documents les plus utiles à examiner pour les OSC sont le plan de travail et le budget. Le plan de travail est généralement développé par le PR avec des apports des partenaires techniques.</p> <p>La revue du plan de travail doit s’assurer que les activités identifiées dans la demande soumise sont toutes incluses.</p> <p>Il faut également revoir le budget pour s’assurer que suffisamment de fonds sont été alloués aux diverses activités.</p> <p>C’est à stade qu’il faut se rassurer que les acquis de la société civile n’ont pas été supprimés.</p>
<p>Adoption d’un <b>Cadre de Performance</b> qui contient un plan de suivi-évaluation, une baseline, des critères de performance, indicateurs, et méthodologie d’évaluation.</p>	<p>De manière générale, le cadre de performance se base sur le plan de travail et le budget.</p> <p>Au cas où les objectifs décrits dans la demande de financement ne sont pas inclus dans la grille de performance, il faut alerter le CCM de ce manquement.</p>
<p>Finalisation du <b>Applicant Response Form (formulaire de réponses du postulant)</b>, dans lequel le postulant décrit la manière dont les commentaires du TRP/GAC ont été traités dans la requête (<i>Concept Note Review and Recommendation Form</i>).</p>	<p>Le formulaire doit être revu par les OSC pour s’assurer que les commentaires relatifs aux communautés, droits et genre ont été convenablement traités.</p>

Le tableau suivant donne une liste d’éléments à vérifier avant la validation des différents documents, ainsi que la conduite à tenir en cas d’irrégularité.

**Tableau 2 : Liste des points à vérifier et conduite à tenir**

N°	Questions à vérifier lors du processus de grant-making	Source d'information	Conduite à tenir
1	Les interventions prioritaires décrites dans la demande de financement sont-elles toujours présentes ?	Plan de travail  Cadre de performance	Si les interventions prioritaires ont changé par rapport à celles de la demande de financement, il faut demander aux représentants de la SC au CCM les raisons du changement (ou alors demander au Secrétariat du FM). Certains changements peuvent être raisonnables et ont pu être induits par le TRP/GAC mais il est tout de même important de demander pourquoi les changements ont été faits, et si cela est acceptable.
2	Est-ce que le budget contient toutes les interventions suggérées dans la demande de financement ?	Budget Plan de travail	Au cas où certaines activités ont été omises, il faut alerter la SC siégeant au CCM. Si les niveaux de financement sont trop bas, il faut demander une aide technique pour effectuer une meilleure budgétisation (le RAME possède une liste des pourvoyeurs d'assistance technique opérant dans la région).
3	Est-ce que le PR recommandé dans la demande de financement a été maintenu ? Y a-t-il des besoins spécifiques de renforcement pour améliorer les capacités du PR ? Est-ce que les bons SRs et PRs ont été identifiés ?	Outil d'évaluation des capacités  Rapport sur l'architecture de mise en œuvre.	Si les relations entre PR et SR définies dans la cartographie de mise en œuvre ne sont pas conformes à la description contenue dans le rapport de mise en œuvre (ou dans la demande de financement) cela doit faire l'objet d'une alerte au CCM. Il faut faire des commentaires sur l'évaluation du PR s'il existe des soucis majeurs. Si possible, proposer des mesures palliatives.
4	Les commentaires et recommandations du TRP et GAC ont-ils tous été traités ?	Formulaire de réponses du postulant	Le TRP/ GAC font régulièrement des commentaires concernant les communautés et la société civile. Au cas où ceux-ci n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le grant-making, il faut alerter le CCM, le RAME, l'équipe-pays du Fonds mondial à travers le PFM.

## COMMENT AGIR APRES LA PHASE D'ELABORATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT

Les organisations de la société civile, notamment les organisations travaillant sur l'égalité de genre et les populations clés, doivent continuer à participer au processus, en tant que maîtres d'œuvre.

L'enjeu pour la société civile est d'avoir des organisations à même de mettre en œuvre les subventions du Fonds mondial. A ce niveau les organisations peuvent déjà faire une auto-évaluation de leur capacité à travers des outils d'évaluation des capacités qui sont disponibles (FM ; Frontline...)

## CE QU'IL FAUT EVITER DANS NOTRE ENGAGEMENT

Comme il a été expliqué plus haut, le sens de notre engagement dans les subventions du Fonds mondial est d'avoir des subventions prenant en compte les besoins des groupes prioritaires, avec des stratégies d'interventions adaptées et une assurance que les moyens atteignent les cibles.

La société civile doit surtout éviter de se transformer en un groupe de lobbyiste dont la mission est uniquement de mobiliser un maximum de ressources pour leurs organisations respectives, au détriment de la cohérence et de l'efficacité des subventions.

Il est alors conseillé aux acteurs de la société civile, de faire une auto-critique de leur schéma de mise en œuvre pour desceller par eux-mêmes les surcharges possibles pouvant entacher leur crédibilité et compromettre l'efficacité de la subvention.

## LE SUIVI DIRIGÉ PAR LA COMMUNAUTÉ (CLM) : RESUME

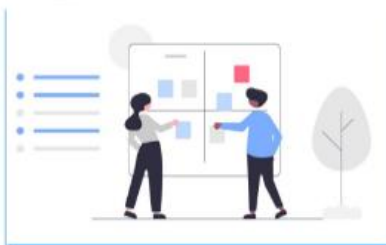


## LE SUIVI DIRIGÉ PAR LA COMMUNAUTÉ (CLM) : POURQUOI LE CLM EST-IL SI IMPORTANT POUR LES SUBVENTIONS FM ?



Valeur ajoutée du CLM pour les programmes soutenus par le Fonds mondial

Apporte des solutions constructives à la table



Données recueillies auprès des clients afin d'améliorer la qualité des programmes via des actions ciblées et rapides.

Intégrer et faire respecter les droits de l'homme dans les réponses locales, régionales et nationales

Complète les données quantitatives du gouvernement en donnant un aperçu des obstacles qui ne sont pas visibles dans les chiffres.

Met en lumière les populations laissées pour compte

*Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :*

M. Simon KABORE  
[simonkabore@rame-int.org](mailto:simonkabore@rame-int.org)

Directeur Exécutif Régional/RAME  
Tél : +226 70 24 44 55

Mme Ida SAVADOGO  
[cat@rame-int.org](mailto:cat@rame-int.org)

Chargée de Programme AT  
Coordonnatrice HRF/RAME  
Tél :+226 70 45 46 26

M. Hamza Djibo  
[Kaza4151@yahoo.fr](mailto:Kaza4151@yahoo.fr)

Assistant de projet/HRF  
Tél : +227 91780326

Secteur 04, Koulouba, rue Sœur Delphine  
Ouagadougou, Burkina Faso  
04 B.P.: 8038 Ouagadougou 04 Tél. : +226 25 33 41 16  
Email: [secretariat@rame-int.org](mailto:secretariat@rame-int.org)  
Site web: <http://www.rame-int.org>